



SOCCER-ÉTUDES DÉVELOPPEMENT Procédure de pré-inscription 2018-2019

Madame, Monsieur,

Afin de confirmer l'inscription de votre enfant à la vocation Soccer-études Développement à l'école internationale du Phare, vous devez acquitter auprès de Soccer Estrie des **frais de pré-inscription de 120 \$*** au plus tard le vendredi **17 novembre 2017**.

Nous vous demandons également de compléter votre inscription à l'école internationale du Phare lors de la période d'inscription (janvier-février). L'école communiquera avec vous à ce sujet.

Tous les jeunes inscrits à cette date seront contactés par Soccer Estrie à la fin du mois de novembre pour confirmer ou non leur acceptation à la vocation. Les frais de pré-inscription seront évidemment remboursés si votre enfant n'est pas choisi.

Pour toute question d'information, n'hésitez pas à me contacter au 819 564-6700.

Sheila Couture
Adjointe technique - Soccer Estrie

- * Les frais de 120 \$ sont des frais administratifs et sont non-remboursables si l'enfant se retire volontairement de la vocation.
- * Les frais de 120 \$ sont remboursables si l'inscription est refusée par Soccer Estrie ou par l'école.

Les frais de pré-inscription sont de **120 \$** payables à l'ordre de : **Soccer Estrie**

Retournez le paiement au plus tard le 17 novembre 2017 à :

Soccer Estrie

350 Terrill, bureau 271

Sherbrooke (QC) J1E 3S7



Soccer-études Développement (école internationale du Phare)

À joindre avec votre paiement de 120 \$ (à l'ordre de Soccer Estrie)

Nom de l'élève: _____

Année de naissance : _____ Club : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____